

# *Territoires imposés, territoires arpentés*

Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Nancy (54)

19 mai 2001

Comment l'être humain appréhende-t-il son territoire d'action ? Certains, comme l'éducateur en prévention, le sillonnent à pied ; d'autres, comme l'assistante sociale, le parcourent en vélo puis en 2 CV ; d'autres encore, comme l'éducateur spécialisé, circulent dans le périmètre de l'internat. Chacun de ces itinéraires implique des intuitions, des sensibilités différentes.

Tout au long de leur histoire, les territoires produisent des limites et des frontières qui ne se recoupent pas nécessairement. Ainsi la carte judiciaire ne recouvre pas la carte des diocèses, ni celle des académies de l'Education Nationale. Si la configuration des départements est restée pratiquement inchangée depuis la Révolution française (ce n'est pas vrai pour les marches de l'Est), en revanche les limites régionales reposèrent pendant longtemps sur des critères culturels et économiques fluctuants.

Une fois fixés, ces critères ont évolué quand les régions ont fait l'objet d'un projet politico-administratif. Ainsi, les régions définies par le régime de Vichy ne seront pas les mêmes que les circonscriptions d'action régionale de 1960. Il en va de même du secteur de la protection de l'enfance et de l'adolescence : les ARSEA (Associations Régionales de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), installées progressivement entre 1943 et 1948, n'auront pas le même rayon d'action que les CREA (Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées) qui leur succéderont à partir de 1964. On peut presque parler d'une valse des départements : la Moselle, par exemple, au cours de son histoire, fut tournée vers Strasbourg et fait maintenant partie de la région Lorraine.

A une autre échelle, circonscriptions d'action sociale, ZEP, citées, « quartiers sensibles », multiples sont les découpages des territoires investis par le social.

A ces découpages administratifs s'ajoute l'arpentage d'intervenants sociaux, soucieux de coller au plus près de la « réalité du terrain »... d'où des imbrications d'une grande complexité.

*Comité de préparation* : Roger BELLO, Françoise DEVINOT, Mathias GARDET, Jacqueline MATHIEU, Vincent PEYRE, Françoise TETARD

## *Programme*

9 h 00 : Accueil

9 h 30 - 10 h 00 : Ouverture des travaux

Jacqueline MATHIEU, correspondante régionale et vice-présidente du CNAHES

10 h 00 - 12 h 00 : Séance présidée par Jean-Paul PANSIOT, directeur général de l'AVSEA

*La valse des territoires ou quand les cartes ne se recoupent pas*

Mathias GARDET, historien, CAPEA-Université d'Angers

*Des ARSEA aux CREAI : géopolitique des régions dans l'action sociale*  
Pierre BODINEAU, professeur de droit à l'Université de Dijon

*La Lorraine : écrire une terre d'entre-deux*  
Denis ADAM, littéraire, chargé de mission à l'INJEP

*La 2 CV des assistantes*  
Alain VILBROD, maître de conférence à l'Université de Bretagne occidentale

12 h 00 - 14 h 00 : Déjeuner

14 h 00- 16 h 00 : Séance présidée par Françoise DEVINOT

*Territoires arpentés :*

La prévention spécialisée (Jacqueline MATHIEU, Philippe LEJEUNE, Fabrice SALZARD)

Le milieu ouvert, la polyvalence de secteur (Françoise THOMASSIN)

L'internat (Jacques PATTENOTTE)

Avec Vincent PEYRE, méthodologue, CNRS

*2001 : du territoire planifié au territoire de la solidarité*

Gérard TOUSSAINT, directeur du CREAI de Lorraine

16 h 00 - 17 h 30 : Assemblée générale du CNAHES